

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DES INSTANCES

CSE Central

Page 2

CSE Gfi Informatique Ile-de-France

Page 3



ACCORD DE DROIT SYNDICAL

NON MERCI !

Page 4

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

HEURES CPF ANNÉE 2017 : RÉGULARISATION OK

Page 4

RÉFORME DES RETRAITES

Tous les outils CFDT sur la réforme des retraites

Page 5

ENTRETIEN LAURENT BERGER

La question du travail délaissée au profit de l'emploi

Page 5

RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

La moitié des demandeurs d'emploi touchés

Page 6

CONTACT CFDT

page 7



GROUPE GFI

S'ENGAGER POUR CHACUN-E
AGIR POUR TOU-TES



ACTUALITÉS DES INSTANCES



CSE Comités Économiques et Sociaux
CSSCT Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

CSE Central



Le CSE Central s'est réuni pour la première fois le 11 septembre dernier.

Cette première réunion a pour objet la désignation des Secrétaire et Secrétaire-adjoint.e, des membres des commissions, ainsi que des représentant.e.s du CSE Central.

Ont été désignés :

Secrétaire : **Chantal MURAT** Secrétaire adjoint : **François LECLUSE**

Représentant du CSEC au conseil d'administration : **Ibrahima BADIANE**

Membres du CSEC pouvant assister à l'assemblée générale :
Bertrand de BEAULIEU et **Ludovic BOULLIN**



Membres des commissions du CSE Central			
Santé, sécurité et conditions de travail	Économique	Formation	
IRP Solidaire * Pascale DEKESS Katia LESPINE François LECLUSE IRP Solidaire * Jean-Paul PORTOFERRI Chantal MURAT IRP Solidaire *	Bertrand de BEAULIEU Katia LESPINE Jean-Paul PORTOFERRI Chantal MURAT Alina TORTOCHAUT	Sabiha MICALLEF Bertrand de BEAULIEU IRP Solidaire * François LECLUSE Christophe CARRÉ IRP Solidaire * IRP Solidaire * Ibrahima BADIANE	
Égalité professionnelle	Information et aide au logement	Suivi de l'accord relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT)	
Pascale DEKESS Sabiha MICALLEF Katia LESPINE François LECLUSE IRP Solidaire * Chantal MURAT IRP Solidaire * IRP Solidaire *	Saïd HABOUCHI Patrick LOU Ibrahima BADIANE Thierry WITZIG Pascale DEKESS IRP Solidaire * Brigitte DURIEZ Michel le GOUVELLO Daniel ESSE Syldia ARGENTIN Naïma BELDJELTI François LECLUSE	Bertrand KLOSTER François LECLUSE Christophe CARRÉ Denis FRANÇOIS	
		Suivi de l'accord de participation	Bertrand de BEAULIEU Katia LESPINE
		Suivi des régimes de frais de santé et de prévoyance	Christophe CARRÉ Brigitte DURIEZ

*IRP Solidaires * = Nom anonymisé à la demande de Solidaires*

Prochaines réunions planifiées le 6 novembre et le 5 décembre.



ACTUALITÉS DES INSTANCES

CSE Gfi Informatique Ile-de-France

COMMENT CONTACTER VOTRE CSE

Sur place au local du CSE

2 rue MOZART CLICHY
Du mardi au jeudi de 13h à 15h30

Par téléphone

01 44 04 51 24 : Tous les jours ouvrables de 10h30 à 12h
06 40 44 75 89 : Numéro direct du Secrétaire, Ibrahima BADIANE, tous les jours ouvrables, escalade uniquement en cas d'urgence ou absence de réponse de plus d'une journée.

Par mail

accueil@ce-gfi-idf.com

Via le site

<https://www.ce-gfi-idf.com/com/login>



Par Twitter en DM

Abonnement requis : @csegfiidf



PERMANENCES SUR LES AUTRES SITES FRANCILIENS



A partir de novembre 2019, vos commandes vont pouvoir être livrées sur les sites de MEUDON, MONGE, NANTERRE et BOULOGNE. Vous pouvez en bénéficier si vous travaillez sur ces sites ou dans les quartiers environnants.

Le CSE se déplacera une fois par mois pour livrer vos commandes. Le planning de passage sera publié sur le site.

Mode d'emploi : Commandez et payez en ligne en précisant le site de livraison et en laissant un numéro de téléphone pour vous joindre. Nous contacter si vous ne voulez payer que par chèque ou pour tout complément d'informations.



ACCORD DE DROIT SYNDICAL

NON MERCI !



Nous avons fondé quelques espoirs sur la réunion du 4 septembre dernier. En nous invitant à cette réunion de négociation sur le droit syndicat, nous pensions que la Direction avait évolué sur les sujets qui nous opposaient (liberté de circulation des DS).

Quelle ne fut pas notre déconvenue de découvrir en séance que la Direction souhaite uniquement ajouter au texte du 24 juillet (texte que nous refusons de signer), un article « Indivisibilité des clauses de l'accord ». En substance, cet article rend l'accord (s'il est signé) inattaquable en justice, car si un article est contesté, et que le juge reconnaît effectivement l'illégalité de cet article, l'accord dans sa totalité serait alors invalidé.

LA CFDT ne signe pas

Cet article ne modifie en rien notre position, au contraire elle conforte notre analyse : cet accord n'est pas signable par la CFDT.



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

HEURES CPF ANNÉE 2017

Les heures 2017 étaient portées partiellement au CPF de certain.e.s salarié.e.s.

La CFDT a demandé la régularisation. C'est chose faite !

RÉGULARISATION OK

Aujourd'hui, tous les compteurs sont à jour.

Les heures 2017 ont toutes été portées aux CPF.

Pour rappel, chaque salarié.e peut ouvrir un compte CPF et y accéder via le lien <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>



RÉFORME DES RETRAITES

Tous les outils CFDT sur la réforme des retraites

Dans le cadre de la réforme des retraites à venir, la CFDT a d'ores et déjà publié plusieurs documents présentant ses analyses, propositions et revendications.



Téléchargez :

- ✓ Le manifeste de la CFDT pour les retraites
- ✓ Le kit retraites – Le glossaire
- ✓ Le kit retraites – 22 fiches
- ✓ Vrai Faux – Réforme des retraites (septembre et octobre)
- ✓ Argumentaire CFDT – Ce que veut la CFDT



https://www.cfdt.fr/portail/outils/campagnes/tous-les-outils-cfdt-sur-la-reforme-des-retraites-srv2_1009734



ENTRETIEN LAURENT BERGER

La question du travail a été trop longtemps délaissée au profit de l'emploi



Chômage, retraites, transition écologique, pauvreté, services publics, relations avec le patronat... Laurent Berger répond à nos questions lors d'un long entretien qui s'adresse à la fois aux militants et adhérents CFDT mais aussi à tous ceux qui se demanderaient à quoi travaille le premier syndicat de France.



https://www.cfdt.fr/portail/actualites/une-cfdt-plus-proche-de-vous/-entretien-la-question-du-travail-a-ete-trop-longtemps-delaissée-au-profit-de-l-emploi-srv2_1011339



RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

La moitié des demandeurs d'emploi touchés



LA RÉALITÉ DE LA RÉFORME EN CHIFFRES :

- 1,3 million de demandeurs d'emploi (DE) vont être touchés financièrement par la réforme
- La moitié des DE indemnisés qui travaillent vont voir leur allocation diminuer ou disparaître
- 4,5 milliards d'€ d'économie sur 3 ans vont être réalisés au détriment des seuls DE
 - Risque d'effet de substitution fort : les DE vont passer du chômage à l'aide de l'Etat (ex RSA)
 - Risque fort d'exclusion du régime en raison des nouvelles conditions d'ouverture des droits
 - Risque de développement du travail non déclaré
 - Quels seront les effets sur le marché du travail ? et la qualité de l'emploi retrouvé ?
- Avec cette réforme le gouvernement attend un changement rapide de comportement des demandeurs d'emploi, qu'en sera-t-il de celui des entreprises, le bonus malus n'entrant en vigueur qu'en 2021 ?!

Les craintes étaient donc justifiées. Voilà des mois que la CFDT s'alarme de l'effet désastreux qu'aurait l'application de la réforme d'assurance chômage sur les demandeurs d'emploi. Ce 24 septembre, une étude d'impact de l'Unedic estime qu'1,3 million de personnes (soit la moitié des demandeurs d'emploi indemnisés) seront touchés par les nouvelles règles d'indemnisation.

Dans le détail, l'allongement de la période de travail prise en compte pour ouvrir des droits à indemnisation (en vigueur au 1^{er} novembre) devrait toucher 710 000 personnes dès la première année, et notamment les plus jeunes qui ont « des droits plus courts avec des salaires de référence plus faibles », estime l'Unedic. « Soit ils ne pourront pas du tout ouvrir de droits, soit l'ouverture de leurs droits sera retardés », précise Marylise Léon, secrétaire générale adjointe. Au 1^{er} avril 2020, la nouvelle formule de calcul des droits, établie non plus sur les jours travaillés mais sur une base mensuelle, va à son tour faire mécaniquement baisser les droits de 850 000 personnes, avec une baisse de l'allocation journalière de 20% en moyenne. « Pour certains, l'allocation va baisser de moitié. Comment vivront-ils s'ils ne trouvent pas plus de travail ? » s'agace-t-elle.

Droit de suite

Au total, l'Unedic table sur 3,4 milliards d'euros d'économies en cumulé d'ici 2021 ! Face à la logique budgétaire du gouvernement, la CFDT a décidé de faire valoir son droit de suite et alerte sur « le risque bien réel d'un basculement de nombre de demandeurs d'emploi au RSA »... ou comment faire mécaniquement baisser les chiffres du chômage pour atteindre l'objectif affiché de 7% d'ici à la fin du quinquennat.



https://www.cfdt.fr/portail/presse/communiqués-de-presse/un-chomeur-indemnisé-sur-deux-victime-des-changements-de-regles-srv1_1011434



CONTACT CFDT

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Site de la CFDT Gfi : <http://cfdtgfi.jimdo.com/>

Vos représentant-e.s CFDT

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr 06 45 81 26 02

Gfi Informatique

Est Fabrice DEMORI f.demori@hotmail.fr

Grand Ouest Gaétan RYCKEBOER ouest.cfdtgfi@gmail.com

Ile de France Yassine FARES avec.cfdt.gfi@gmail.com

Consuelo FELIU LLOMBART gfi.cfdt@gmail.com

Patrick LOU lou.cfdt@free.fr

Méditerranée Christophe SIMON cfdt.med@gmail.com 07 81 75 43 01

Nord Isabelle LUSZCZYK cfdtgfinord@gmail.com 06 32 27 96 70

Jean-Paul PORTOFERRI jpportoferri@hotmail.fr 06 81 50 25 52

Rhône Alpes Stéphane GLAÇON cfdt.gfi.rhonealpes@gmail.com 06 59 33 97 05

Sud-Ouest Didier POUSSON cfdt.gfi.sudouest@gmail.com

Marie-Claire TONIUTTI cfdtgfiit@gmail.com

Gfi PROGICIELS

Reims Éric CASTELAIN eric51.cfdt@gmail.com 07 67 09 18 38

Hors UES Business Document Dominique BERNARDINI cfdt.bdoc@gmail.com 06 11 78 72 93

Être informé-e par la CFDT

Pour être régulièrement informé-e, par vos représentant-e.s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgfi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr ou xxxxx@gfi.world.

Adhérer à la CFDT

Contactez les représentant-e.s **CFDT** de votre périmètre.

Vous avez adhéré à la CFDT avant d'être salarié-e Gfi, signalez-vous auprès des représentant-e.s **CFDT** de votre périmètre.

RÉPONSES À LA CARTE

Des questions
de tous ordres
et un suivi rigoureux
des réponses faites aux
adhérents,
un seul numéro :

0969 39 19 39

